

Séance du 26 Février 2024

Nombre de
conseillers

| | |
|-----------------|----------|
| - en exercice | 14 |
| - présents | 11 |
| - votants | 12 |
| - absents | 3 |
| - exclus | 0 |
| - vote pour : | 12 |
| - vote contre : | 0 |
| - abstentions : | 0 |
| Convocation : | 19/02/24 |

Délibération n°
CM20242602-07

OBJET

*Délibération pour
une demande de
subvention à la
Région pour
l'extension du
préau de l'école*

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six Février à 20 heures 30, le conseil municipal de Planioles régulièrement convoqué, s'est réuni aux nombres prescrit par la loi, à la mairie de Planioles, sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

Etaient présents : CARSAC Lucette, GARCETTE Pascale, FARGUES Alain, FELIX Dimitri, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, LACHERET Jean-Christophe, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane, TAURAND François

Absents/Excusés : BAGNAUD Jean-Philippe FOUQUET Camille, MONTJAUX Morgan (pouvoir à Mr ROURA),

Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet d'extension du préau de l'école.

La Région subventionne des projets dans le cadre de construction de bâtiments scolaires.

Mr le Maire présente au Conseil Municipal les devis demandés auprès de deux entreprises pour la construction de cette extension dont le montant estimatif serait de 12 866.47€ H.T, TTC 15 439.76 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve le projet d'extension du préau scolaire,
- Autorise Mr le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région pour être subventionner à 20 %.
- Adopte le plan de financement ci-dessous :
 - ETAT : 6 433.23 €
 - Région : 2 573.29 €
 - Autofinancement : 3 859.95 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, le 26 Février 2024

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 27/02/2024
et publication ou
notification
du 27/02/2024*

Le Maire,
Guy LACOUT.